

selon le règlement grand-ducal concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune (loi du 19 juillet 2004, modifiée le 19 juillet 2005)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol (exemple lot fictif):

Zone	12		Nombre d'étages pleins
	HAB 2	II+	
Coefficient d'occupation du sol - COS	0,6	1,8	Coefficient maximum d'utilisation du sol - CMU
Type et disposition des constructions	ig	tp	Forme des toitures
Hauteur du socle	hs-x	hf-x	Hauteur à l'acrotère
Hauteur au faite			

- Zones définies au PAG:**
- HAB-1** Zones d'habitation 1
 - HAB-2** Zones d'habitation 2
 - ZMC** Zones mixtes à caractère central
 - ZMU** Zones mixtes à caractère urbain
 - ZMR** Zones mixtes à caractère rural
 - ZBEP** Zones de bâtiments et d'équipements publics
 - ZAE** Zones d'activités économiques
 - ZParc** Zone de parc etc.

Délimitation du PAP

- Nombre d'étages pleins:**
- II limite supérieure
 - I - II limites inférieure et supérieure
 - II obligatoire

- Hauteur des constructions:**
- hs-x hauteur à la corniche de x m
 - ha-x hauteur à l'acrotère de x m
 - hf-x hauteur au faite de x m

- Types et dispositions des constructions:**
- oc constructions en ordre contigu
 - onc constructions en ordre non contigu
 - mi maisons isolées
 - mj maisons jumelées
 - mb maisons en bande

- Implantation des immeubles:**
- alignement obligatoire constructions principales
 - alignement obligatoire dépendances
 - limites minima/maxima de surfaces constructibles pour dépendances

- Délimitations des lots/parcelles:**
- délimitation de zones différentes
 - lots / parcelles privées constructibles
 - terrains cédés à la commune

- Degré de mixité des fonctions:**
- min % pourcentage minimal de logements par immeuble
 - x% pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
 - x% pourcentage obligatoire de logements par immeuble

- Espaces verts:**
- espace vert public
 - espace vert privé
 - aires de jeux
 - plantations existantes
 - plantations projetées*
 - arbres à conserver

- Voies de circulation:**
- rues
 - aires de stationnement / emplacement publics
 - chemins piétonniers, pistes cyclables

- Forme des toitures:**
- orientation du faite
 - tp toiture plate
 - tx toiture à x versants, degré d'inclinaison
 - tm toiture mansardée
 - élément bâti ou naturel à sauvegarder
 - respect de conditions d'intégration déterminées

- Éléments de légende complémentaires:**
- surface de rétention
 - servitude de passage/ servitude technique
 - limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances souterraines
 - accès carrossable interdit
 - 307,00 cotés de niveau projetés approximatifs
 - x,00 distance minimale obligatoire
 - immeuble isolé
 - ig immeubles groupés
 - II+ 2 étages pleins + combles aménagés, respectivement étage en retrait
 - III+ 3 étages pleins + étage en retrait

modifications conformément à l'avis du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région du 13.02.2012 (Réf.: 16580 / 34C) concernant le PAP

* L'emplacement de la plupart des arbres n'est pas prise en compte dans la partie graphique, mais est fixé pour chaque axe dans la partie écrite.



REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL

1.0		2.0		3.0		4.0		5.0		6.0		7.0		8.0	
HAB 2	II+	HAB 2	II+	HAB 2	II+	HAB 2	III	HAB 2	III - III+	HAB 2	III	HAB 2	II+	HAB 2	II+
0,3	0,7	0,3	0,8	0,5	1,0	0,3	0,7	0,5	1,4	0,4	1,0	0,4	1,0	0,3	0,8
mi	tp/t/r2	mb	tp/t/r2	oc	tp/t2	ii	tp	ii	ig	tp	tp	mb	tp/t/r2	mb	tp/t/r2
+302,0	+313,5	+312,0	+302,0	+313,5	+312,0	+300,0	+313,5	+312,0	+303,5	+313,0	+304,5	+314,0	+303,5	+315,0	+313,5

BILAN SOMMAIRE DES SURFACES (arrondi au m2)

délimitation du PAP	11.696 m2 = 100%
surfaces à céder	2.594 m2 = 22,2%
domaine public	2.594 m2 = 22,2%
rues	1.769 m2
chemins piétonniers, pistes cyclables	319 m2
aires de stationnement	293 m2
espaces verts publics	213 m2
domaine privé	9.102 m2 = 77,8%
surfaces lots	9.102 m2

SCHEMA DES PARCELLES INITIALES ET PROJETEES (1 : 2.000)



LISTE DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES DE BASE

- Extrait du plan cadastral - © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, 2011
- Extrait du plan topographique - © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, 2011
- Levé topographique "08395-04a" - © Origine: GeoCad, du 09/02/2011
- Levé topographique "09011-06-a" - © Origine: GeoCad, du 26/05/2011
- Mesurage cadastral "08395-01b" - © Origine: GeoCad, provisoire du 13/10/2010
- Orthophotos "2004-0060-0065-50" / "2004-0060-0066-50" - © Origine: ACT, 2006

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité. Les longueurs des bâtiments ne sont pas indiquées. Elles seront fixées définitivement lors du mesurage cadastral. Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique. Les cotés de niveau sont approximatifs et constituent une orientation pour la planification de la voirie et des réseaux futurs. Toutes les contenances des lots et parcelles sont approximatifs et ne seront définitives qu'après le projet d'exécution, respectivement le mesurage cadastral.

AVIS SERVICE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

VOTE PROVISOIRE - VILLE DE DIFFERDANGE

VOTE DEFINITIF - VILLE DE DIFFERDANGE

AUTRES

AUTRES

MODIFICATIONS

f	e	d	c	b	a	INDICE	DATE	NOM	OBJET
					15.03.2012	AB	15.03.2012	AB	modifications conformément à l'avis du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région du 13.02.2012 (Réf.: 16580 / 34C) concernant le PAP

PROJET

PLACE DES ALLIES/ WUELEMSWISS - PAP 3

APPROBATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR



Référence: 16580/34C
 Le présent document fait partie du projet ayant fait l'objet de ma décision d'approbation du: 13.02.2012
 Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
 Jean-Marie HALSDORF

MAITRE D'OUVRAGE

VILLE DE DIFFERDANGE

40, AV CHARLOTTE L - 1530 DIFFERDANGE
 TELEPHONE: +352 26 385 81 TELECOPIE: +352 26 385 850
 FLANDRISCHE STRASSE 4 D - 50674 KÖLN
 TELEPHONE: +49 221 925 888 0 TELECOPIE: +49 221 925 888 50

MAITRE D'OEUVRE

DEWEY MULLER ARCHITECTES ET URBANISTES

158, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L - 1331 LUXEMBOURG
 TELEPHONE: +352 26 385 81 TELECOPIE: +352 26 385 850
 FLANDRISCHE STRASSE 4 D - 50674 KÖLN
 TELEPHONE: +49 221 925 888 0 TELECOPIE: +49 221 925 888 50

PHASE DE PLANIFICATION

PROJET

ECHELLE

1 : 500

OBJET

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER PARTIE GRAPHIQUE

VERSION DU 15 MARS 2012
 remaniant la version du 27 juillet 2011
 envoyée par le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
 le 13 février 2012 (Réf: 16580 / 34C)
 pour vote provisoire

NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESSINE PAR	PN	10.06.2011	0810	G-1-503
CONTROLE PAR	CM	20.07.2011		a
RESPONSABLE	CM			FORMAT 84,169,4 (DINA4)